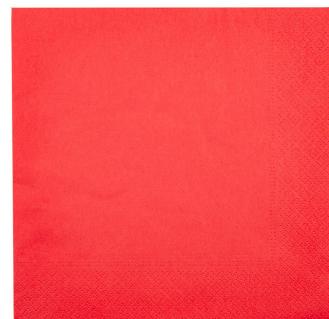


Code d'article	103.45
Description	SERVIETTES ECOLABEL 2 PLIS
Catalogue	HOS 17
Date de modification	16/10/2019 10:25:38



#### Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE

Dimensions 39x39 CM

Matériel OUATE

Couleur ROUGE

Grammage 18 G/M2

Poids net d'une unité (g) 5,30

#### Codes

Intrastat 48183000

ITF14 18420499103454

EAN13 8420499103457

#### Colisage

Paquet	Unités / paquet 100
	Dimensions paquet (cm) 20,00 x 20,00 x 9,00
	Poids paquet (kg) 0,58
	Volume paquet (m³) 0,0036000

---

Carton	Unités / carton 1.600
	Paquets /carton 16
	Dimensions carton (cm) 39,00 x 41,00 x 42,50
	Poids carton (kg) 9,32
	Volume carton (m³) 0,0679575

---

Palette	Cartons / couche 6
	Cartons / palette 18
	Conditionnement (U base x couches) 6 x 3
	Poids (kg) 191,76
	Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

#### Usage / Certificats

Recyclable

Biodégradable

Usage unique

Cash & Carry



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).



Produit avec certificat européen ECOLABEL (numéro d'enregistrement ES-CAT / 004/006) des produits et services qui ont une impact sur l'environnement réduit tout au long de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières à la production, l'utilisation et l'élimination.

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

### Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Absence de nanoparticules non autorisées, utilisées pendant la fabrication.



Produit certifié absent de bisphénol-A.



Déclaration de conformité REACH. Régule la production et l'utilisation de substances chimiques et l'impact potentiel sur la santé humaine et l'écosystème.

Reg. (CE)  
2023/2006

Ce produit est conforme au règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission Européenne du 22 Décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.

**Paquet image**